



**QUARANTE ANS**  
**ZONE PIÉTONNE**  
**NEUCHÂTEL**  
18.05-29.09.2019

# Vivre la ville!

Mercredi 08.05.19 | 52<sup>e</sup> année | N° 14

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch) | T 032 717 77 09



## L'ÉDITO

Fabio Bongiovanni

### Neuchâtel n'attend que vous!

Il y a 40 ans, l'inauguration de la zone piétonne de Neuchâtel faisait les gros titres de la presse romande. Les autorités de l'époque avaient fait un pari: rendre aux piétons un centre-ville historique superbe, mais asphyxié par l'afflux de voitures et concurrencé par les premiers supermarchés construits en périphérie. Pari gagné puisque, quelques mois à peine après l'inauguration, les Neuchâteloises et Neuchâtelois s'étaient déjà approprié leurs nouveaux espaces, et les commerçants n'avaient plus à craindre pour leurs affaires.

Quarante ans plus tard, les défis des centres-villes ont largement évolué. Les changements des modes de consommation, avec notamment l'émergence du commerce en ligne, les questions autour de la mobilité, de l'aménagement urbanistique ou des échanges sociaux sont au cœur des nouvelles politiques urbaines.

Il s'agit de repenser le centre-ville non plus comme un seul lieu économique – achats, travail – mais comme le cœur de toutes les rencontres: commerciales, mais aussi sociales, culturelles, sportives ou familiales.

C'est pour cela que nous vous invitons à redécouvrir, pour ses 40 ans, une zone piétonne vivante et joyeuse. Une zone piétonne à l'image de notre ville, rayonnante, attractive, surprenante aussi. Déambulez le long du parcours d'horloges, levez la tête vers la tour de Diesse, participez au grand pique-nique du 18 mai, mettez-vous en mode sportif ou au repos au bord du Ruau. Neuchâtel n'attend que vous!

*Directeur de l'économie*





**PIERRE ÉTOILE**  
L'ART DE CONSTRUIRE

# LES TERRASSES DE VIEUX-CHÂTEL

Rue de Vieux-Châtel 1

## L'ÉVÉNEMENT IMMOBILIER À NEUCHÂTEL

LE 24 MAI, DÈS 10 H, RUE DE VIEUX CHÂTEL 1



Plein centre et au calme,  
des appartements d'exception  
du 2 au 5 pièces avec vue sur le lac.  
Dès 425'000 CHF.



032 723 20 30

[WWW.LESTERRASSESDEVIEUXCHATEL.CH](http://WWW.LESTERRASSESDEVIEUXCHATEL.CH)



Les autorités communales entendent apporter un nouvel élan à la zone piétonne par le biais d'une série de mesures

# Nouvelle dynamique au centre-ville

Les autorités communales s'apprentent à prendre plusieurs mesures en vue d'insuffler une nouvelle dynamique au centre-ville. D'ici à l'automne, le Conseil communal dévoilera un projet visant à redonner le cœur de la cité aux piétons en limitant ses accès aux véhicules. Le point avec le conseiller communal Fabio Bongiovanni, directeur de l'Economie.

**Vous avez repris la direction de l'Economie il y a une année et demi. Comment envisagez-vous la dynamisation du centre-ville?**

Le Conseil communal continue d'appliquer la stratégie votée en 2012 par le Conseil général. Un certain nombre de mesures devaient être prises à court, moyen et long termes. Certaines l'ont déjà été et d'autres doivent encore l'être. En 2018, nous nous sommes concentrés sur la question des vitrines vides. Un important travail a été mené pour établir une liste des locaux vacants afin d'aider les commerçants et entrepreneurs à trouver des locaux adéquats pour le développement de leurs activités. Lorsqu'aucun repreneur ne se présente, nous veillons également à décorer les vitrines vides afin de garder un centre attractif. D'ailleurs, un nouveau personnage de la Belle époque pourrait bien faire son apparition à la rue des Moulins.

**Six commerces indépendants ont fermé leurs portes cette année. N'est-ce pas alarmant?**

Il est vrai que plusieurs fermetures sont intervenues dans les derniers mois, mais toujours avec un repreneur. La vie d'une ville est faite de changements. La situation m'inquiéterait s'il n'y avait pas de solution de remplacement. A l'heure actuelle, le taux de vacance se monte à 2,5% au centre-ville, soit dix commerces sur un total de 400. Nous restons toutefois vigilants.

**Des loyers exorbitants sont souvent en cause...**

Certes, c'est un problème, mais les autorités communales n'ont pas de moyens directs pour influencer les loyers pratiqués par les propriétaires. Néanmoins, le délégué à l'immobilier et au logement et moi-même avons pris notre bâton de pèlerin pour aller trouver les gérances de la place et les sensibiliser à nos démarches. Nous pouvons les inciter à pratiquer des loyers sur la base du marché. Les propriétaires ont tout à



« La zone piétonne connaît déjà un renouveau avec l'extension du marché à la rue du Seyon le samedi », indique Fabio Bongiovanni. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

y gagner s'ils ne veulent pas changer de locataire tous les six mois.

**Que fait la Ville pour favoriser l'implantation de commerces indépendants?**

Le départ de Globus en 2011 a été un véritable choc pour les commerces du centre-ville! Cette enseigne jouait un rôle d'attracteur qui manque aujourd'hui au centre-ville. Lors du départ d'OVS, nous avons tout essayé pour faire venir Manor, Globus ou Loeb, malheureusement en vain. La venue d'Aldi, avec un nouveau concept «city», apportera une nouvelle dynamique même si ce n'est pas le type d'enseigne que l'on envisageait. En règle générale, nous jouons un rôle de facilitateur entre les propriétaires de locaux vacants et les commerçants qui souhaitent s'installer ou s'agrandir. Les commerçants font un métier difficile dans un environnement très concurrentiel. Ils doivent se positionner face aux grandes surfaces, à la France voisine et à Internet. Il n'est plus possible d'attendre que le client pousse la porte du magasin, les commerçants doivent aller le chercher en proposant régulièrement des événements. Les commerces du centre-ville se démarquent par la qualité de leur service et de leur offre. Neuchâtel possède une diversité de commerces absolument remarquable. Il y a beaucoup de petits commerces que l'on ne connaît pas assez. En ville, on peut trouver de tout!

**Le Conseil communal entend apporter un nouvel élan au centre-ville. Par quels moyens?**

Le Conseil général de la Ville sera saisi à l'automne d'un rapport visant à développer une nouvelle zone piétonne. Il s'agit en particulier de limiter son accessibilité aux véhicules. Les livraisons pourront s'effectuer à des horaires précis puis le centre sera entièrement bouclé aux véhicules. L'objectif consiste à redonner véritablement le cœur de la cité aux piétons. Par ailleurs, il s'agira également de tirer un bilan des animations proposées par les commerçants durant les cinq dernières années

en vue d'un éventuel renouvellement de leur subvention. Pour mémoire, la Ville apporte son soutien à l'association Neuchâtel-Centre à hauteur de 100'000 francs par an. En contrepartie, les commerçants s'engagent à animer la zone piétonne notamment lors de la Quinzaine ou de la Saint-Nicolas. La dynamisation du centre-ville est un dossier qui me tient particulièrement à cœur. Je suis un enfant du centre-ville: sur mes 33 ans, j'y ai vécu les trente premières. Je conçois le centre-ville comme un lieu de vie favorisant les liens sociaux et culturels. (ak)



## Neuchâtel-centre prépare sa Quinzaine

La Quinzaine neuchâteloise aura lieu du 25 mai au 1<sup>er</sup> juin. Organisé par Neuchâtel-Centre, l'événement sera mis en exergue par les festivités des 40 ans de la zone piétonne. «La Ville a organisé une campagne nationale pour attirer un large public, mais c'est le cœur des Neuchâtelois que nous espérons conquérir. C'est souvent eux qui se font de fausses idées sur le centre-ville comme la difficulté à se parquer», relève Susanne Dändliker, du comité de Neuchâtel-Centre. Durant la Quinzaine, les quartiers du centre-ville s'animeront de toutes parts selon différents thèmes avec une foule d'animations et de musiques en

tous genres. L'occasion de dénicher de bonnes affaires, mais aussi de participer à une large palette d'activités pour petits et grands. Aucun changement majeur n'est à signaler pour la présente édition. Les commerçants se concentrent déjà sur le 10<sup>e</sup> anniversaire de la manifestation qui aura lieu en 2020. «La Quinzaine sert en particulier de vitrine aux petits commerces souvent méconnus du grand public», précise Susanne Dändliker. Si l'association se réjouit de la nouvelle dynamique apportée par la Ville, elle cherche du sang neuf pour renforcer ses effectifs notamment pour développer son projet de carte de fidélité.



De mai à septembre, de drôles et attachantes horloges seront disséminées le long d'un parcours au centre-ville

# Trente-deux horloges au cœur de la cité

Lancé par la Ville de Neuchâtel en collaboration avec la section Neuchâtel-Jura de l'Association romande des hôteliers, le projet Ding Dong propose de (re)découvrir la ville le long d'un sentier d'horloges. Conçues par le jeune artiste neuchâtelois Denis Roueche, ces statues hautes de 1m80 ont été décorées par des artistes locaux. Habitants et touristes sont invités à passer leur tête par le cadran, volontairement laissé vide, pour se prendre en photo et participer au concours Instagram avec le hashtag #dingdongneuchatel.

Dotées de pieds et d'un collier en forme de balancier sur le ventre, les horloges ont un visage rond et un chapeau sur la tête. «J'ai souhaité apporter une dimension humaine à l'horloge pour la rendre vivante et attachante. Le modèle est simplifié au maximum

région, les artistes sollicités sont en passe d'achever leurs œuvres. Parmi eux, Ivan Moscatelli (photo milieu) a embelli deux horloges. «Honnête et passionné, Denis Roueche a conçu un bel objet», relève le peintre. La première a été décorée par douze écoliers du collège de Corcelles-Cormondrèche. Sur une période de deux semaines, Ivan Moscatelli les a invités à dessiner le visage de personnes qu'ils aiment. Une expérience à la fois touchante et enrichissante. «Les enfants sont des diamants bruts. Au moment d'apporter la touche finale, l'un d'eux, paniqué, me lance: "je ne trouve plus mon papa. Je peux prendre celui de quelqu'un d'autre?"». Quant à la seconde horloge, Ivan Moscatelli rend hommage au peintre américain Jackson Pollock et à sa technique, qui consiste à laisser couler plusieurs couleurs de peinture en superposition. La seconde face de l'horloge repré-



Concepteur des horloges du projet Ding Dong, Denis Roueche a également été invité à en décorer trois, qui se caractérisent par un style enfantin et très coloré. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

par le trou du cadran», relève Xavier Hool, qui apprécie la démarche du projet Ding Dong mettant en avant les artistes de la région. A l'intérieur du cadran de l'horloge, les visiteurs pourront apprécier un poème d'Alice de Chambrier. De quoi prendre de beaux clichés et laisser libre cours à son imagination!

pensés dans le cadre d'un concours Instagram. Pour participer, il suffit de poster ses images avec le hash-

« Honnête et passionné, Denis Roueche a conçu un bel objet. »

## Exposition à ciel ouvert

Les trente-deux horloges seront exposées dans l'espace public, à travers le centre-ville, dans le cadre d'une exposition à ciel ouvert du 24 mai au 18 septembre. Une manière de découvrir la zone piétonne et ses abords sous un autre angle. Pendant toute la durée de l'exposition, les visiteurs sont invités à s'approprier les statues et à se prendre en photo avec. Les plus beaux clichés seront récom-

tag #dingdongneuchatel. A l'issue de l'exposition, chacune des statues reviendra à son propriétaire. (ak)

**Visites guidées en français de l'exposition Ding Dong : les samedis 8 juin, 6 juillet, 10 août et 7 septembre à 14h. Départ depuis l'Hôtel-de-Ville, sans inscription, gratuit.**



Dans son atelier à Wavre, où chaque chose est à sa place, propre et bien rangée, Ivan Moscatelli rend hommage au peintre américain Jackson Pollock. (David Marchon - Atelier 333)

pour donner l'opportunité aux artistes d'intervenir et de s'amuser», indique l'artiste Denis Roueche (photo haut). Et d'ajouter: «comme tous les grands événements sportifs, le 40<sup>e</sup> anniversaire de la zone piétonne possède désormais sa propre mascotte, dont la forme s'inspire de celle de l'horloge neuchâteloise, fleuron de l'industrie de précision».

## Transformation en œuvres d'art

Les entreprises, commerces et institutions de la région étaient invités à acquérir une de ses attachantes sculptures, puis à la faire décorer par un artiste de leur choix de manière à transformer l'horloge en œuvre d'art. Plus ou moins connus dans la

sente une mystérieuse fleur composée d'une multitude de paillettes.

Connu pour ses scénographies et décors, l'artiste Xavier Hool, basé à Peseux, a utilisé la technique de la gravure pour son horloge. D'un côté,

« La démarche du projet Ding Dong met les artistes locaux en avant. »

il a dessiné les Alpes, plus particulièrement les trois Bernoises, et de l'autre, le Creux-du-Van. «J'ai demandé que l'horloge puisse être placée au bord du lac pour apercevoir les Alpes en vrai



Dans son atelier à Peseux, Xavier Hool a dessiné les trois Bernoises. Son horloge sera installée au bord du lac afin d'apercevoir par le cadran les Alpes bien réelles. (Lucas Vuitel - Atelier 333)



Coup de projecteur sur Le Duplex Spatio-temporel, une installation participative à découvrir en juillet

# Des cartes postales en libre-service

Les quarante ans de la zone piétonne seront également l'occasion de découvrir « Le Duplex Spatio-temporel », une installation participative qui immortalise sur des cartes postales quarante regards sur la ville qui sont autant d'instantanés saisis sur le vif par des passants. Elles seront mises à disposition gratuitement chaque samedi de juillet sur trois présentoirs en libre-service. N'hésitez pas à vous en approprier une pour l'envoyer plus loin! Cela fait partie intégrante du projet conçu par Marie-Aude Guignard, de Bonsoir la Compagnie.

Le kiosque de la place Pury un soir de novembre, la fresque de la rue des Chavannes ceinte d'un liseré de neige, une bouche d'égout : les cartes postales du projet Le Duplex Spatio-temporel n'ont rien à voir avec celles que l'on trouve habituellement dans le commerce. Et pour cause : elles ont été réalisées à partir de photos prises par des passants, croisés au hasard des rues. Le but de cette installation n'est en effet pas de proposer des cartes postales touristiques de la ville, mais d'immortaliser et de mettre en relation des « instantanés de vie » saisis par différents usagers de la zone piétonne.

«La carte postale a la singularité de faire coexister des instants vécus par des personnes différentes, dans des lieux et à des moments différents : au recto, celui immortalisé par le photographe et au verso, celui vécu par la personne qui choisit et écrit la carte», souligne Marie-Aude Guignard, une artiste lausannoise qui développe depuis quelques années une pratique à la croisée des arts vivants et plastiques. «Témoin de ce qui est vécu, ici et maintenant par celui-ci, mais aussi trace de ce qui a été vu, ici auparavant



Marie-Aude Guignard et les cartes postales qui garniront chaque samedi de juillet trois présentoirs au centre-ville (Lucas Vuitel- Atelier 333)

par celui-là», elle permet de tisser des liens entre des personnes qui ne se connaissent pas, en jouant sur les notions de temps et d'espace.

Pour créer ses cartes, Marie-Aude Guignard s'est rendue à une dizaine de reprises au centre-ville entre septembre et mars dernier. «J'allais à la rencontre des gens, en prenant le temps de leur expliquer ma démarche, puis je leur tendais mon téléphone en leur disant qu'ils pouvaient photographier ce qu'ils voulaient : le détail d'une façade, une scène insolite, le lieu d'un souvenir, un endroit qu'ils aiment... Ce que je recherchais, c'était cette subjectivité, ce regard sensible, et non des photos touristiques».

L'artiste n'a essuyé que très peu de refus. «Ce qui m'a frappé, c'est l'attachement des Neuchâtelois à leur ville. J'ai ressenti un fort sentiment d'appartenance», raconte-t-elle.

## 1'800 cartes au total

De ces photos, l'artiste en a tiré 40 cartes postales différentes, qui seront proposées gratuitement sur trois présentoirs en libre-service au centre-ville tous les samedis dès le 6 juillet, jusqu'à épuisement du stock. Au total, ce sont 1'800 cartes, déjà affranchies, qui pourront ainsi être envoyées librement par tout un chacun. Sur toutes apparaissent, au recto, le prénom de la personne qui a pris la

photo, le lieu, la date et l'heure, et au verso, un espace permettant aux passants qui s'approprient la carte de référencer le lieu, la date et l'heure à laquelle ils l'écrivent.

«Ce qui me plaît dans ce projet, c'est qu'il y a plusieurs niveaux de lecture. Certains seront peut-être titillés par le titre de l'installation et réfléchiront à la démarche, alors que d'autres auront juste envie d'écrire une carte postale à un proche», relève Marie-Aude Guignard. A vos plumes! (ab)

**«Les samedis 6, 13, 20 et 27 juillet en bas de la rue du Seyon, à la Croix-du-Marché et près du passage des Boucheries.»**



Je suis  
10 repas



Moi  
aussi !



## CHANGEZ VOS HABITUDES

### Ateliers culinaires LUNCH MAISON

Des idées fraîches pour fabriquer ses lunchs !

- Ven. 24 mai - Rouleaux de saison
- Ven. 21 juin - Salades en bocal

De 12h15 à 13h15 - Ecole-Club Migros

### Ateliers ZERO DECHET

Pour diminuer ses emballages au quotidien

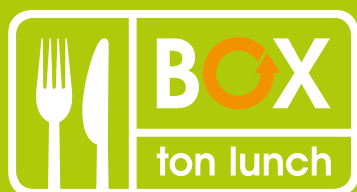
- Mer. 15 mai - Food&Drink
- Mer. 12 juin - Vacances, travail, cadeau et fêtes

De 18h30 à 20h30 - Collège de La Promenade.

Ateliers payants 10.- CHF / Infos et inscriptions sur [www.boxtonlunch.ch](http://www.boxtonlunch.ch)

## ET GAGNEZ DES BOITES A LUNCH !

En utilisant des contenants réutilisables chez les **restaurants partenaires\***  
ou en postant une photo Instagram avec **#boxtonlunch**



[www.boxtonlunch.ch](http://www.boxtonlunch.ch)



\* 10 repas en contenant réutilisable = 1 boîte à lunch série limitée offerte  
(dans la limite des stocks disponibles)





Le Service des sports de la Ville propose de (re)découvrir la zone piétonne de manière ludique et sportive

# Miss Fête des vendanges en mode actif

En groupe ou en famille, le Service des sports invite la population à participer à un jeu de piste géolocalisé au cœur de la zone piétonne. Développé par CityGames.ch, le parcours se compose de défis à la fois sportifs, créatifs et déjantés. Muni de son smartphone, le public pourra y participer librement du 18 mai au 18 septembre. La Miss Fête des vendanges 2018 Estelle Calame-Rosset et ses coéquipières de l'équipe féminine de flag football des Knights ont pu tester le parcours en primeur dimanche dernier au départ de la place Pury. Reportage.

«Yolala hi ouh», chante Miss Fête des vendanges au beau milieu de la place Pury. Sourire aux lèvres et smartphone en main, Estelle Calame-Rosset a réussi son premier défi en beauté. Et autant dire qu'elle et ses coéquipières des Knights n'ont pas froid aux yeux. Yodel, 100m haies improvisé, sprint en montant la rue des Chavannes: les quatre joueuses de flag football ont rempli avec brio les multiples missions qui leur étaient proposées dans le cadre du jeu de piste du 40<sup>e</sup> anniversaire de la zone piétonne.

## Comment ça fonctionne ?

Pour jouer, rien de plus simple. Il suffit de télécharger l'application gratuite «Mobile Adventures» sur son smartphone ou sa tablette et de télécharger le QR code ci-contre qui sera affiché un peu partout en ville. Pour démarrer le jeu, il faut se rendre dans la zone piétonne de Neuchâtel. Après avoir donné un nom à son équipe et pris une photo humoristique de ses membres, c'est parti! Défis sportifs, musicaux, créatifs et devinettes



Estelle Calame-Rosset et sa coéquipière Estelle Pfefferli n'ont pas hésité à sprinter dans la rue des Chavannes pour remplir l'un des nombreux défis que propose le jeu de piste du 40<sup>e</sup> anniversaire de la zone piétonne. (Photos Lucas Vuitel - Atelier 333)

à propos de Neuchâtel ou de culture générale: les missions proposées sont très variées, mais toujours empreintes d'humour. «Plus on remplit de missions, plus on parvient à en débloquent», note Christophe Challandes, responsable de Citygames. La plupart des défis consiste à prendre des photos et de courtes vidéos de son équipe dans des situations sportives, ludiques souvent cocasses. Fous rires garantis! Et ce n'est pas l'équipe des Knights qui dira le contraire. A titre d'exemple, les quatre joueuses devaient dévoiler simultanément leur talent caché dans une vidéo de 15 secondes. Grimace, agilité et histoire drôle: les rires

ont fusé, malgré le froid polaire qui régnait dimanche matin.

## Défis bien réels

Du 18 mai au 18 septembre, le Service des sports de la Ville invite le public à participer librement à ce jeu de piste ludique et sportif tout en partant à la découverte des charmes de la zone piétonne. Pour ajouter un peu de piment à ce jeu de piste géolocalisé, le service des sports accompagné de Citygames et de l'équipe nationale de kinball seront présents au centre-ville les 15 juin et 7 septembre pour animer six postes sportifs et ludiques bien réels en complément aux défis disponibles

via l'application «Mobile Adventures». Et pour suivre les exploits de l'équipe féminine de flag football des Knights, qui évolue en ligue C, rendez-vous sur [www.neuchatelknights.ch](http://www.neuchatelknights.ch). Les plus courageuses sont même les bienvenues sur le terrain! (ak)

1. TÉLÉCHARGEZ L'APP MOBILE ADVENTURES
2. SCANNEZ CE CODE QR
3. FAITES CHAUFFER VOS MÉNINGES!



Les joueuses de l'équipe féminine des Knights improvisent un 100m haies au centre-ville et le tout est filmé en vidéo.



Les participantes du jour naviguent dans l'application «Mobile Adventures» pour prendre connaissance de leur prochaine mission.

**40** Avant de s'ouvrir aux piétons, le centre de Neuchâtel était envahi par les véhicules qui se parquaient devant les devantures des commerces

# La création de la zone piétonne en 1979 a p

DDu 25 mai - date officielle de l'inauguration - au 9 juin 1979, concerts, spectacles, performances musicales, course de skate et lâcher de ballons sont organisés en l'honneur de la nouvelle zone piétonne. Des milliers de personnes assistent aux discours et des classes décorent le bitume devant le temple du Bas. Organisé pour la toute première fois, le festival Ozone Jazz rassemble une foule immense et contribue à rendre populaire la zone piétonne. L'inauguration coïncide avec l'ouverture de la Quinzaine commerciale et pour l'occasion, les magasins sont ouverts jusqu'à 22h certains jours. Retour en images sur cet événement historique tant pour la ville que le canton de Neuchâtel.



Des classes de jeunes Neuchâtelois peignent des fresques colorées au sol pour embellir la rue devant le temple du Bas. (Fabienne Rizza Descombes)



En 1970 à la rue de l'Hôpital, l'espace était majoritairement occupé par les véhicules.



Georges-Henri Clerc, dit « Traclet », lance en grande première le festival Ozone Jazz avec au programme une foule de concerts gratuits. (Alain Germond)



Le 19 mai 1979, un corbillard circule pour célébrer la rue ouverte aux piétons et ... les funérailles de la voiture. (Alain Germond)



Carrefour entre les rues de la ville.



# Permis de redonner le centre à ses habitants



itairement dévolu à la circulation et au parcage des véhicules motorisés.



Il faudra attendre le printemps 1990 pour que la place des Halles soit enfin libérée de ses nombreuses places de parc.



En 1989, la place du Coq d'Inde servait encore de parking. (MAHN)



du Seyon et de l'Hôpital le 14 juin 1956. (J. Bazin)



Haut de la rue du Seyon en 1975.



Rencontre avec l'ancien conseiller communal Claude Frey, véritable artisan de la zone piétonne de Neuchâtel

# Claude Frey raconte la zone piétonne

Le 25 mai 1979, la zone piétonne de Neuchâtel était inaugurée par Claude Frey. Noires de monde, la rue de l'Hôpital et la Grand-Rue ont vibré au rythme d'un festival de jazz, de multiples concerts et animations. Arrivé au Conseil communal en 1975, le politicien radical a joué un rôle décisif dans la création de la zone piétonne. Un moyen de redonner la ville à ses habitants et d'opérer un changement de mentalités lié à l'utilisation de la voiture. Interview.

## Le 25 mai 1979, vous inaugurez la zone piétonne. Quel était l'objectif?

Pour créer une véritable zone piétonne, il fallait rendre la ville à ses habitants en prenant une série de mesures. La première consistait à la fermer aux voitures, par des mesures de police, et la deuxième à l'ouvrir aux piétons par divers aménagements urbains, dont la pose de bancs et la suppression des trottoirs. La Ville de Neuchâtel a également réhabilité plusieurs de ses immeubles, notamment à la rue des Moulins et à celle du Seyon, pour proposer des logements abordables au centre-ville. Pour conserver tout le charme de la vieille ville, il fallait dissuader les démolitions intempestives en fixant le nombre d'étages, rue par rue. En outre, pour éviter les spéculations visant à chasser les habitants pour y mettre des bureaux, nous avons également imposé de réserver, en principe, deux étages sous la corniche à l'habitation. Cette dernière disposition était très novatrice. La Chambre immobilière s'y était opposée



Véritable artisan de la zone piétonne, Claude Frey pose à la place des Halles, autrefois entièrement dévolue au parage de voitures. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

avec vigueur et avait recouru jusqu'au Tribunal fédéral pour tenter d'abroger cet arrêté. En vain, nous avons obtenu un revirement de jurisprudence.

## Comment votre projet a-t-il été reçu par les élus et les commerçants?

La création de la zone piétonne a bénéficié d'un large soutien de la part des autorités communales. L'opposition provenait des commerçants qui craignaient de voir baisser leur chiffre

d'affaires si les clients ne pouvaient plus se parquer à proximité immédiate des commerces. Selon les commerçants, deux places de parc supprimées correspondaient à une vendeuse au chômage! Or, il fallait au contraire fermer l'ensemble du centre pour atteindre une masse critique et inciter les chalands de l'extérieur à revenir au centre. Cette attractivité nouvelle devait assurer le succès de la zone piétonne. Le projet visait à faire de Neuchâtel un pôle commercial non seulement pour le littoral, mais aussi pour l'ensemble du canton.

L'opposition des commerçants était vive. Je me souviens d'une séance d'information au Cercle national. L'établissement était bondé. Les gens devaient s'asseoir sur les radiateurs. Parmi l'ensemble des commerçants présents, seulement deux ont osé déclarer être favorables à la création d'une zone piétonne. Et pour donner une idée du climat qui régnait, j'ai reçu des appels anonymes toutes les nuits durant trois mois!

## Les commerçants ont-ils changé d'avis après l'inauguration de la zone piétonne?

Ils étaient avertis que leur chiffre d'affaires pourrait baisser légèrement au moment des travaux d'aménagement pour ensuite remonter et dépasser les chiffres réalisés. Mais la polémique a eu pour résultat d'éveiller la curiosité de la population et très vite

des clients de l'ensemble du canton sont venus visiter la zone piétonne, ce qui en a d'emblée assuré le succès. Une trentaine de commerçants de la ville de Sierre (dont 28 n'étaient jamais venus à Neuchâtel!) et des autorités ainsi que des associations de Fribourg sont venus à Neuchâtel pour se renseigner sur notre politique.

Le succès a même convaincu les opposants de la première heure qui sont venus me demander d'accélérer les travaux d'aménagement de la zone piétonne. Après un an, ils ont admis une augmentation du chiffre d'affaires de plus de 10%.

## La création d'une zone piétonne de cette envergure était une première en Suisse. En quoi votre projet était-il révolutionnaire?

Il était dans la mesure où on changeait de paradigme: on arrêtait d'adapter la ville à la voiture et on faisait tout pour l'ouvrir aux piétons. Depuis les années 1930-1940, de nombreux bâtiments étaient démolis pour adapter la ville au passage des voitures. La place des Halles était un parking. A l'époque, le parking du Seyon battait de l'aile. Ce n'était pas dans les mœurs de payer pour se parquer. La zone piétonne a contribué à changer les mentalités et il est devenu nécessaire de construire d'autres parkings au sud. (ak)



## Jalons historiques

**4 décembre 1971:** les autorités communales interdisent la circulation le samedi entre 7h30 et 17h30 au centre-ville pour une période d'essai de trois mois, qui se prolonge de manière définitive.

**Juin 1976:** Par le biais d'une interpellation au Conseil général, le socialiste André Hofer demande la suppression des places de parc à la place des Halles. Directeur de la police, Claude Frey refuse cette proposition. Il ne fallait pas soulever des oppositions inutiles avant la présentation d'un projet global.

**24 avril 1978:** lors d'une séance historique du Conseil général, Claude Frey présente deux rapports d'une importance majeure, l'un, avec Rémy

Alleman, directeur des Travaux publics, sur l'aménagement des Jeunes-Rives et l'autre sur la création d'une zone piétonne, afin de faire de Neuchâtel un véritable pôle commercial pour l'ensemble du canton.

**Le 3 juillet 1978:** le Conseil général alloue un crédit de 621'000 franc destinés à la fermeture de la zone piétonne, mais également à l'aménagement de la rue de l'Hôpital et de la Grand-Rue.

**Printemps 1990:** les places des Halles et du Coq d'Inde, occupées par plusieurs dizaines de places de parc, rejoignent la zone piétonne. Il faudra attendre encore une année supplémentaire pour que la circulation soit bannie de la rue du Seyon.



Rencontre avec trois petits commerçants, qui ont vécu la création de la zone piétonne

# Des commerçants se souviennent

La création de la zone piétonne s'est heurtée à l'époque à l'opposition farouche de certains commerçants, qui craignaient que l'impossibilité de circuler et de parquer à proximité immédiate de leurs devantures ne fasse fuir le chaland. Mais d'autres voix, plus discrètes, applaudissaient déjà. Rencontre avec trois petits commerçants, qui ont vécu ce changement d'envergure.

«Tout le monde a eu peur à l'époque que la zone piétonne ne vide le centre-ville. Mon père, par exemple, n'est plus jamais venu faire ses courses en ville. Il préférerait aller au Val-de-Ruz en voiture», raconte René Margot, qui venait de reprendre la boucherie familiale lorsque le Conseil communal a décidé en 1972 d'interdire progressivement le trafic au cœur de la ville. Les craintes

des commerçants se sont toutefois révélées infondées. «La création de la zone piétonne a été positive dès le début. J'étais un opposant à l'époque et je suis toujours contre la suppression des bus à la rue du Seyon, mais je commence à mettre de l'eau dans mon vin. Je me rends compte en effet que la jeune génération adore venir en ville se promener avec ses enfants et que les zones piétonnes sont l'avenir des villes».

S'il a transmis il y a bientôt quinze ans les rênes de la boucherie à sa fille, René Margot continue de venir tous les matins donner un coup de main au laboratoire et s'inquiète de la pose de bornes aux entrées de la zone piétonne pour mieux réguler les livraisons. Il y a certes des abus mais pour une boucherie, il est important de respecter la chaîne du froid, relève-t-il.



René Margot devant la boucherie familiale - (Photos: David Marchon - Atelier 333)



Werner et Thérèse Mäder étaient favorables dès le départ à la création de la zone piétonne.

## « En tant que commerçant, il faut savoir s'adapter »

Autres commerçants emblématiques du centre-ville, Werner et Thérèse Mäder étaient favorables dès le départ à la création de la zone piétonne.

«On a ouvert la boulangerie en 1973. A l'époque, on habitait à l'étage et ce n'était pas un cadre de vie agréable. Le trafic était dense, surtout à midi, car à cette période, tout le monde rentrait manger la maison. Il y avait un stop juste devant l'entrée du magasin et il était impensable de laisser les enfants jouer dehors. C'était trop dangereux», se souvient Thérèse Mäder.

«On a certes perdu quelques clients, mais plus tard, lors des travaux d'aménagement de la rue du Seyon», relève pour sa part son mari. Et l'artisan-boulangier de souligner: «En tant que commerçant indépendant, il faut savoir s'adapter. Il y a toujours des changements, des évolutions».

Et s'il est une évolution positive pour les Mäder, c'est bien la suppression des bus le samedi à la rue du Seyon. «Depuis, les gens se baladent plus en ville, surtout le samedi après-midi. Cela permet de faire vivre un peu plus le haut de la rue du Seyon, qui est un peu à la frontière. Mais il faudrait régler le problème des vélos. Pour nous, les cyclistes devraient mettre pied à terre dans la zone piétonne».

## « Lorsque la rue est devenue piétonne, c'était une libération »

A la tête de la boutique Calamity Jane depuis 1972, Madeleine Devaud a, elle aussi, toujours vu d'un très bon œil la création de la zone piétonne.

«J'étais ravie. C'était agréable de ne plus devoir respirer les gaz d'échappement. A l'époque, il y avait beaucoup de trafic, même dans la rue des Chavannes, et des voitures garées partout. Les gens étaient contents de pouvoir se promener en ville sans être embêtés par toute cette circulation. C'était comme une libération», se souvient-elle. «Quelques années après, on a peint la rue des Cha-

vannes, on organisait des fêtes; c'était magnifique».

A l'heure où d'autres profiteraient de leur retraite, Madeleine Devaud est toujours fidèle au poste, mais juge que les belles années sont derrière. «Il est très difficile de renouveler la clientèle, car maintenant, les jeunes achètent leurs vêtements sur internet», relève la commerçante, qui déplore également l'ouverture de Marin Centre et le départ de Globus. «Il manque un vrai grand magasin au centre-ville. Les parkings devraient par ailleurs coûter moins cher».



Madeleine Devaud espère fêter dans 3 ans les 50 ans de Calamity Jane.

## Enquêtes publiques

Demande de Madame Mélanie Rodriguez, architecte à Cernier (bureau Etik architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition du club-house existant et pose d'un nouveau conteneur abritant vestiaires et wc au chemin des Trois-Portes 31, article 10016 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 107002, pour le compte de la Fondation Armée du Salut Suisse. Les plans peuvent être consultés du 03 mai au 03 juin 2019, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christophe Nonorgue, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Pose d'une pompe à chaleur air/eau à la rue des Berthoudes 8, article 2264 du cadastre de La Coudre, SATAC 107049. Les plans peuvent être consultés du 03 mai au 03 juin 2019, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'architecture Serge Gard SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement à l'étage en ouest dans l'emprise existante et nouvelle ouverture en façade est de l'immeuble 106, avenue des Alpes, article 9689 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Emre Ertan. Les plans peuvent être consultés du 03 mai au 03 juin 2019, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Matthey, architecte à Chexbres (bureau Monolithe - L. Matthes architecte), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement de l'entrée et des services à l'Avenue des Cadolles 19, article 9515 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 106063, pour le compte de la Société Alfen SA. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 20 mai 2019, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**



# La Ville officielle

## Le Tour de Romandie à Neuchâtel

### Une fête du vélo très réussie

Un prologue spectaculaire au centre-ville, un départ de première étape sous un soleil radieux: le Tour de Romandie a démarré dans des conditions idéales, mardi et mercredi à Neuchâtel, et le public est venu applaudir en nombre les meilleures équipes cyclistes du monde sur les pavés de la vieille ville. Quant aux images diffusées sur la RTS, elles ont montré une ville magnifique aux dizaines de milliers de téléspectateurs ayant suivi le direct. Voici trois images en guise de souvenir mais vous pouvez consulter notre galerie photo sur notre site internet, [www.neuchatel-ville.ch/galleries](http://www.neuchatel-ville.ch/galleries).



Le prologue et le départ de la 1<sup>re</sup> étape ont séduit le public. (Bernard Python - Pauline Roy)

## Conseil général

### Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,  
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant une donation à la Ville de Neuchâtel de trois bufflonnes de l'artiste Davide Rivalta,
- concernant le regroupement des arrondissements d'état civil de Cressier, Hauterive, Neuchâtel,
- concernant le plan spécial des rives de Monruz,
- concernant une demande de crédit pour l'aménagement du parc Nature en ville,
- concernant une demande de crédit pour l'évacuation des terres polluées nécessaires à la réalisation du parc Nature en ville et des habitations, adoptés par le Conseil général dans sa séance du 6 mai 2019, peuvent être consultés à la Chancellerie communale. Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 19 juin 2019.

Neuchâtel, le 8 mai 2019

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**La présidente, Christine Gaillard**      **Le chancelier, Rémy Voirol**

## Passeport-vacances

### Réservations ouvertes

Studio photo, vapeur pour des machines, médaillon celte, aviron, plastiques fantastiques (récupération), portraits robots aux archives, atelier graffiti ou encore pound fitness-parcours du combattant et foot-golf: une petite liste non exhaustive parmi 33 nouvelles activités au programme du Passeport-vacances 2019, qui s'adresse aux jeunes nés entre 2004 et 2011.

Le programme est visible sur le site et les réservations sont ouvertes jusqu'au 13 mai par internet: [www.passeportvacancesne.ch](http://www.passeportvacancesne.ch). Vente: jeudi 16 mai de 18h30 à 20h aux points de vente habituels. Prix: entre 60 fr. et 90 fr. (pour les enfants non-résidents des communes participatives). Durée: 5 semaines du 8 juillet au 16 août. Pas d'activités la 4<sup>e</sup> semaine des vacances, soit du 29 juillet au 4 août. Toujours 6 à 8 activités réparties sur 2 semaines à choix et 18 bons divers.

Le comité est à la recherche de nouveaux membres pour renforcer les rangs et palier à des démissions. N'hésitez pas à le contacter à l'adresse [info@passeportvacancesne.ch](mailto:info@passeportvacancesne.ch).

**Offre d'emploi**

La Direction de la Sécurité met au concours un poste de

**Collaborateur-trice au Contrôle des habitants à 50%**

**Mission:** Les missions comprendront, notamment, les tâches suivantes: service à la clientèle, guichet et téléphone, mise à jour et tenue du registre des habitants, préparation des votations et élections, diverses tâches administratives liées aux pièces d'identité ainsi qu'aux permis de séjour.

**Délai de postulation:** 19 mai 2019.

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:** [www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)

Ville de Neuchâtel,  
Service des ressources humaines,  
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel,  
032 717 71 47.

# La Ville officielle

**Carnet rose à la crèche des Bercles**

## Des poussins chez les tous-petits



Poussins et cailleteaux sont nés fin avril.

Ne sont-ils pas craquants, ces jolis poussins et cailleteaux qui sont sortis de leur coquille fin avril à la crèche communale des Bercles? Cette petite troupe pépiante fait le bonheur des tous-petits, qui découvrent ainsi le cycle de la vie. La crèche des Bercles cultive également un jardin potager, avec des feuilles d'épinards qui profitent au repas de midi.

## L'association de la rue de la Côte fête ses 30 ans

### Une journée dédiée au quartier

L'association de la rue de la Côte et environs fête ses 30 ans dimanche 19 mai prochain. La rue de la Côte sera dédiée à ses habitants pour des échanges et des animations: les voitures quitteront le quartier le temps d'une journée. La rue sera ainsi fermée à la circulation de 9h à 18h de la rue des Pavés au Petit-Catéchisme.

Au programme: dès 10h, vide-grenier. 11h30, partie officielle. Dès 12h, restauration. Dès 14h, karaoké. Fin à 17h. Toute la journée: cantine et foodtruck neuchâtelois. Jeux, divertissements pour jeunes et moins jeunes. Recueil des anecdotes, souvenirs, rumeurs, photos et illustrations pour documenter l'histoire du quartier. En cas de météo incertaine, le vide-grenier sera annulé.

## Mise à l'enquête publique

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, est mise à l'enquête la modification suivante du plan d'aménagement communal:

- Plan des affectations, plan des règles urbanistiques, plan de site et des mesures de protection (domaine public communal DP 468, secteur parking de la Chaumière);
- Règlement d'aménagement (article 158, vue protégée 9).

**Les documents peuvent être consultés à la Section de l'urbanisme, fbg du Lac 3 à Neuchâtel, du 26 avril au 27 mai 2019, délai durant lequel les oppositions éventuelles devront être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

*Le Conseil communal*

## Neuchâtel Patchwork

### Expo au Péristyle

Partir, revenir: c'est le thème de la prochaine exposition du club de Neuchâtel Patchwork, qui se déroulera au Péristyle de l'Hôtel de Ville du 18 au 26 mai 2019. Lundi à samedi 9h à 19h, dimanche 10h à 17h30. Finissage: dimanche 26 mai de 16h à 17h30

## Offre d'emploi

En prévision du prochain départ du titulaire, la direction des Infrastructures, pour le Service de la voirie met au concours un poste de

### Mécanicien-ne d'entretien à 100%

**Votre mission:** Réparation des véhicules et machines, application du plan annuel d'entretien, dépannages et interventions sur différents sites, services de piquet.

**Délai de postulation:** 19 mai 2019.

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:** [www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

## Echos

■ Samedi 27 avril, M. Thomas Facchinetti, directeur des sports, accompagné par M<sup>me</sup> Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la sécurité, ont représenté les Autorités communales à la 3<sup>e</sup> édition du Swiss Volley Final Four à la Riveraine.

■ Mardi 30 avril, M<sup>me</sup> Anne-Françoise Loup, directrice de l'éducation, a représenté les Autorités communales lors de l'inauguration de l'exposition itinérante Focus qui se tient au Quai Osterwald à Neuchâtel.

■ Mercredi 1<sup>er</sup> mai, M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités communales à la cérémonie d'ouverture du 9<sup>e</sup> Salon de l'Immobilier Neuchâtelois aux Patinoires du Littoral.

■ Jeudi 2 mai, M. Thomas Facchinetti, vice-président, a représenté les Autorités communales à l'inauguration du nouveau magasin Migros aux Cadoilles.

■ Jeudi 2 mai, M<sup>me</sup> Christine Gaillard, présidente de la ville, et M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'économie, ont représenté les Autorités communales à la présentation, par la Banque Cantonale Neuchâteloise, de la 3<sup>e</sup> étude sur le marché immobilier neuchâtelois.

■ Samedi 4 mai, M<sup>me</sup> Anne-Françoise Loup, directrice de l'éducation, a représenté les Autorités communales aux 40 ans de jumelage du Lycée Denis-de-Rougemont avec un lycée d'Esslingen en Allemagne.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Liselotte et François Pahud-Grob à l'occasion de leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage, à Violaine et Vincent Barrelet-DuPasquier à l'occasion de leur 55<sup>e</sup> anniversaire de mariage, à Hanni et Marcel Schopfer-Siegenthaler ainsi qu'à Ginette et André Borel-Michaut à l'occasion de leur 65<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

■ Le Conseil communal a présenté ses compliments à M<sup>me</sup> Andrée DuBois, à l'occasion de son entrée dans sa 102<sup>e</sup> année.

## Mieux consommer

### Conférence «zéro déchet»

Et si l'on adoptait le mode de vie «zéro déchet»? Jeudi 9 mai, la Ville organise une conférence gratuite pour sensibiliser la population à réduire le volume de ses poubelles. Elle aura lieu à 18h15 au grand auditoire de chimie de l'Université, avenue de Bellevaux 51.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**Samedi 18 mai****Pique-nique géant et partie officielle d'anniversaire**

**9h-17h:** installez-vous aux tables disposées le long de la rue du Seyon avec votre casse-croûte ou dégustez des produits régionaux, fournis par les maraîchers et les restaurateurs. Torrée du 100<sup>e</sup> de l'Association des maîtres-bouchers neuchâtelois. Animations musicales.

**11h:** partie officielle.

**13h-16h:** visites guidées du parcours Drôle d'oiseau.

**Dimanche 19 mai****Concert de l'Ensemble Symphonique Neuchâtelois**

**16h15:** Éclairage sur les œuvres.

**17h:** la 9<sup>e</sup> Symphonie de Beethoven et Les Quatre Eléments de Frank Martin, par l'ESN et son Chœur des 10 ans. Infos et billetterie: [www.esn-ne.ch](http://www.esn-ne.ch)

**Vendredi 24 mai****Vernissage du parcours d'horloges DingDong.**

**18h:** Hôtel de Ville, vernissage suivi d'une visite guidée de quelques horloges géantes et d'une verrée. Visites guidées les samedis 8 juin, 6 juillet, 10 août et 7 septembre, rendez-vous à 14h à l'Hôtel de Ville, gratuit et sans ins-

cription. Plus d'infos: [www.dingdong-neuchatel.ch](http://www.dingdong-neuchatel.ch).

**Samedi 25 mai au samedi 1<sup>er</sup> juin****Quinzaine neuchâteloise**

Les deux samedis les commerçants du centre-ville vont à la rencontre des habitants-e-s et des visiteurs de la ville avec une multitude de stands et des thèmes par quartiers. Le mercredi après-midi est dédié aux enfants, divers manèges gratuits offert par les commerçants.

**Samedi 15 juin****Zone piétonne en mode InterActif.**

**10h:** Début d'une journée de défis géolocalisés, agrémentés de postes sportifs, ludiques et encadrés par CityGames.

**Samedi 6 juillet****Le Duplex Spatio-temporel**

**11h:** vernissage, rue du Seyon. Un dispositif de trois présentoirs installés les 6, 13, 20 et 27 juillet propose 1800 cartes postales préaffranchies en libre-service.

**Samedi 7 septembre****Zone piétonne en mode InterActif.**

**10h:** Début d'une journée de défis géolocalisés, agrémentés de postes sportifs, ludiques et encadrés par CityGames.

**Mercredi 18 septembre****Finissage de DingDong.**

**18h:** Péristyle de l'Hôtel de Ville, finissage de l'exposition avec concert.

**27-28-29 septembre****Fête des vendanges**

Trois jours de réjouissances qui célèbrent les produits de la vigne. Corso fleuri, cortèges, animations musicales, 200 stands, manèges... La fête marquera la fin de l'anniversaire de la zone piétonne. Char de la Ville «spécial 40<sup>e</sup>» dans le corso.

**21 et 22 juin****Fête de la musique**

Des artistes régionaux et internationaux montent sur scène pour partager leur passion avec le public, sur une dizaine de scènes du centre-ville. Concerts gratuits.

**5-13 juillet****NIFFF**

Chaque année en juillet, Neuchâtel devient capitale du cinéma fantastique. Le Festival international du film fantastique (NIFFF) propose plus de 150 films, dont une compétition internationale. Les projections ont lieu dans plusieurs salles de Neuchâtel, mais également sur la place des Halles.

**13-18 août****Buskers Festival**

La zone piétonne de Neuchâtel accueille chaque été le Buskers Festival: une douzaine de groupes (musiciens, danseurs...) se produisent plusieurs fois par jour à une dizaine d'emplacements du centre-ville. Rémunération au chapeau.

**Retrouvez tout le programme et le détail des animations dans notre dépliant encarté le 15 mai.**

## Autres événements importants cet été

**13-16 juin****Festi'neuch**

Le Neuchâtel Openair Festival accueille durant quatre jours des artistes de renommée internationale sur les Jeunes-Rives, au bord du lac, à 10 minutes à pied du centre-ville. Parmi les têtes d'affiche de l'édition 2019: Patti Smith, Ben Harper & The Innocent Criminals, Lomepal.

**Rendez-vous pour le pique-nique du 18 mai!**

Le samedi 18 mai prochain, en guise de lancement des manifestations d'anniversaire, la rue du Seyon se transforme en espace de pique-nique géant! Une trentaine de tables couvertes de nappes vichy seront installées tout le long de la rue et la population y sera la bienvenue de 9h à 17h, qu'elle apporte son propre casse-croûte ou s'approvisionne à proximité.

Les maraîchers proposeront ainsi des mets à l'emporter alors que l'Association neuchâteloise des maîtres-bouchers, qui fête cette année son 100<sup>e</sup>

anniversaire, servira une grande torrée. Fidèle à sa volonté de réduire les plastiques, la Ville encouragera l'utilisation de vaisselle recyclable, à emprunter sur place contre un dépôt.

Ce rendez-vous coloré, convivial et gustatif sera agrémenté d'animations musicales et d'une partie officielle qui aura lieu à 11h. L'après-midi, il sera possible de participer à des visites guidées du parcours Drôle d'oiseau, le piéton neuchâtelois, réalisé par l'artiste Mandril.

**Impressum**

**Editeur:** Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Responsable:** Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

**Rédaction:** Aline Botteron, Anne Kybourg

**Illustration:** Atelier 333

**Secrétariat:** Nathalie Ménétreay

**Contact:** Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch)

**Internet:** [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch) ou [www.issuu.com/villedeneuchatel](http://www.issuu.com/villedeneuchatel)

**Mise en page:** Geneviève Stauffer

**Impression et publicité:** Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel

Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

**Tirage:** 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique [distribution@ban.ch](mailto:distribution@ban.ch) ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch).

Merci de votre collaboration!

**Agenda pratique****Services d'urgence**

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

**Urgences santé et ambulance:** 144.

**Hôpital Pourtalès et Maternité:**

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence:**

tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** - électricité, eau, gaz (numéros général et urgences), tél. 032 886 00 00.

**Centre d'urgences psychiatriques (CUP)** - 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

**Pharmacie d'office**

La pharmacie de la Gare est ouverte tous

les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

**Permanence médicale**

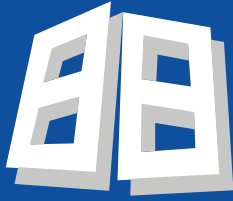
En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

**Services publics**

**Service communal de la sécurité** (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte, lu - ma - me 7h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 7h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 7h30 à 17h non-stop. **Nouveau numéro de tél. 032 717 70 70**. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: [www.neuchatelville.ch/securite](http://www.neuchatelville.ch/securite).

# Publicité

swiss made  
+

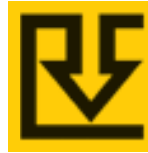


# GINDRAUX

## Fenêtres®

NEUCHÂTEL • LAUSANNE • GENÈVE

[www.gindraux.ch](http://www.gindraux.ch)



# SPINEDI SA

Administrateur  
**Hubscher Urs** Maître Maçon dipl.

**ENTREPRISE DE CONSTRUCTION**  
Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics  
Terrassements - Aménagements extérieurs  
Carrelage - Forages

Rochettes 7a CH-2016 CORTAILLOD  
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - [www.spinedi.ch](http://www.spinedi.ch)

**Depuis 1946 au service de la construction**



**DANSE EQUILIBRE**

Danse et travail corporel  
Evole 31a  
2000 Neuchâtel  
076 358 14 21

[www.danse-equilibre.ch](http://www.danse-equilibre.ch)



**ECOLE plus**  
ÉCOLE PRIVÉE

- ENSEIGNANTS**  
Experts dans leur domaine
- CLASSES**  
8 élèves maximum par classe
- LEÇONS**  
20 leçons par semaine

**La 12<sup>e</sup> année**  
Année préparatoire aux lycées et apprentissages

Allemand : Examen du Goethe A2 / B1  
Anglais : Examen de Cambridge A2 / B1  
Maths : programme ciblé  
Français : programme ciblé

032 724 07 78  
[www.ecoleplus.ch](http://www.ecoleplus.ch)



DENIS PERRINJAQUET  
MISE EN SCÈNE

OLIVIER NICOLA  
DIEU

# MA FOLLE OTARIE

DE PIERRE NOÏTE

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MAI 2019  
SAMEDI À 18H ET DIMANCHE À 17H  
THÉÂTRE DU PASSAGE  
4, PASSAGE MAXIMILIEN DE MEURON - 2000 NEUCHÂTEL  
RÉSERVATIONS : 032 717 79 07  
[WWW.THEATREDUPASSAGE.CH](http://WWW.THEATREDUPASSAGE.CH)

 **aux paniers gourmands**  
Place Coquillon 2  
2000 Neuchâtel  
032 717 78 98

**Fête des mères**



Un joli cadeau pour Fr. 53.-

**Pour maman...**



Avec le projet de Mandril, les piétons neuchâtelois vont retrouver des plaisirs enfantins

# Mais qui est ce Drôle d'oiseau qui se perchera sur les balançoires ?

Dès la semaine prochaine, de grandes volières-balançoires vont prendre leurs quartiers autour des fontaines de la Justice et de la place Coquillon, et une étrange branche va pousser contre un mur du Temple du Bas. Des perchoirs pour bipèdes de toutes sortes, qui s'inscrivent dans la continuité de l'œuf déposé dans son nid de la Tour de Diesse. Le point avec Mandril, auteur du projet « Drôle d'oiseau, le piéton neuchâtelois ».

« Nous sommes tous des drôles d'oiseaux, des bipèdes ayant perdu nos ailes et nos plumes, et comme nous avons décidé d'arrêter de voler, nous avons été obligés d'apprendre à marcher »: Mandril, de son vrai nom Marc Ferrario, espère bien que les bipèdes neuchâtelois, appelés à déambuler dans la zone piétonne pour les 40 ans de celle-ci, redeviendront de drôles d'oiseaux le temps d'un été. Et qu'ils se baladeront entre ses volières, suivant les traces d'oiseaux peintes au sol, se balanceront dans ses cages grandes ouvertes installées près des fontaines,

**« Dans ces perchoirs à ciel ouvert, les piétons devenus drôles d'oiseaux sont invités à nicher en toute liberté »**

et regarderont, au sommet de la Tour de Diesse, le nid géant surplombant la vieille ville, imaginant toute sortes d'histoires autour de cet œuf arrivé par la voie des airs.

« Drôle d'oiseau, le piéton neuchâtelois », est le projet phare des festivités d'anniversaire de la zone piétonne. Il a été sélectionné au tout début de l'année par la Ville à l'issue d'un concours ouvert à une quinzaine d'artistes régionaux, suisses et internationaux. Depuis lors, avec son équipe composée de Pierre-Olivier Bachmann (co-conception), Thibor Jaggi (construction métallique) et Roger Hofstetter (tressage des saules), Mandril s'est mis au travail avec passion afin de faire souffler gaieté et poésie dans la zone piétonne.

« Une balançoire, c'est à la fois enfantin et romantique, elle a été représentée par de nombreux artistes,



Des balançoires-volières seront installées autour des fontaines de la Justice et de la place Coquillon.

de Goya à Fragonard», indique Mandril. « C'est accessible à tous, petits et grands, même aux personnes âgées, et je me réjouis que tout le monde vienne s'y balancer: dans ces perchoirs à ciel ouvert, les piétons devenus drôles d'oiseaux sont invités à nicher en toute liberté. A la place Coquillon, on pourra même effleurer l'eau avec ses pieds. » Les balançoires et leurs volières

**« Le nid, par la suite, je l'imagine bien sur un rond-point, ou aux jardins extraordinaires d'Evologia »**

– des cages ouvertes, d'où l'on peut s'échapper – seront installées dès le début de la semaine prochaine. Et pour les vrais oiseaux, des perchoirs hors d'atteinte seront également installés: « Le défi, ce sera de réussir à en photographier », sourit l'illustrateur et plasticien, qui a d'ailleurs déjà attrapé dans son objectif un oiseau véritable sur le nid de la Tour de Diesse. Un nid qui, avec son œuf, fait déjà

beaucoup parler de lui. « Il est arrivé juste avant Pâques, mais il ne faut pas y voir un lien particulier avec cette célébration, même si le clin d'œil était attendu », relève Mandril. « Il fallait avant tout qu'il soit à son emplacement pour le prologue du Tour de Romandie, au moment où seraient diffusées les images aériennes de la ville sur les chaînes de télévision ». L'artiste neuchâtelois se réjouit aujourd'hui de le voir pris en photo sous tous ses angles, du matin au crépuscule. Et le saviez-vous: des cellules photovoltaïques font briller de petites lampes au sommet de l'œuf, la nuit. Mais il faut avoir de bons yeux pour les voir, d'en-bas! Quant aux remarques émises sur les réseaux sociaux au sujet de l'empreinte écologique de cet œuf, composé de leurres de chasse, de jouets et de matériaux de récupération, Mandril insiste sur un point: sa création ne partira pas à la poubelle.

« Je l'imagine bien sur un rond-point, ou pourquoi pas aux jardins extraordinaires d'Evologia. » Car l'œuf et son nid forment un tout, le nid étant composé de saules du Val-de-Ruz. Mandril a d'ailleurs été touché par la virulence de certains propos: « Exposer dans l'espace public, c'est se confronter au regard de tous. Or, ce projet, il fait pleinement partie de moi, et les critiques qui s'adressent à l'objet, c'est comme si elles s'adressaient à moi... ».

Françoise Kuenzi